

La République est-elle en danger ? Comment concilier « vivre ensemble » et « la liberté de conscience » dans un monde globalisé ?

NON : notre République, Vème du nom, n'est pas en danger, elle est bien enracinée mais elle est inquiète. *Car le modèle républicain a changé* depuis 1905, mais pas son idéal, pas ses valeurs : **LIBERTÉ, EGALITÉ, FRATERNITÉ.**

La IIIème République, de 1880 à 1905, savait ce qu'elle devait faire et où elle allait. Elle affirmait **la liberté**, l'autonomie de la société face à l'emprise de l'Église catholique qu'il fallait, pour certains parlementaires au moins, totalement éradiquer. Le patriotisme était important pour tous. .

En 1946, la laïcité est entrée officiellement dans la Constitution de la IVème République. Le principe de **laïcité** nous gouverne comme jadis celui de **catholicité.**

En 2011, quel est le contexte ?

La Vème République garde ses valeurs, heureusement, mais le monde a changé. Je n'insiste pas : le cadre est devenu européen, mondial. Les finances et la marchandise sont rois. Les services publics sont malmenés. (Signez la pétition de Michel Vauzelles à ce sujet). Le Droit est devenu plus audible que le politique qui, lui, est de moins en moins compris. Internet, Face-book, nous rendent ubiquistes, **avec des possibilités d'échange et d'expression** jamais expérimentés.

Quant à l'Église, elle n'est plus au XIXème siècle, à l'époque du Syllabus (1864). Elle rejetait tout compromis avec les idées modernes en particulier libérales. Depuis le Concile Vatican II (1962-65), elle a beaucoup évolué et exige maintenant **la liberté religieuse** dans tous les pays, ce qu'elle n'a pas toujours fait, il faut le reconnaître.

*Dans ce contexte, en France, en Europe, comment concilier le **VIVRE ENSEMBLE** et la **LIBERTE de CONSCIENCE** ?*

Les libertés publiques fondamentales nous sont garanties par la Loi : **liberté de conscience et d'expression, de réunion, liberté de culte ou de religion.** L'exercice de ces libertés peut parfois poser problème. Car, nous avons un champ de **liberté** qui fait tourner la tête de certains. Prenons quelques exemples.

* Ainsi, on peut convoquer pour un apéro, des milliers de personnes : pourquoi pas ? « C'est mon choix, **je suis libre** ». A-t-on envisagé la petitesse du lieu de rendez-vous, la bien trop grande consommation d'alcool alors qu'il est interdit de consommer de l'alcool sur la place publique ? Non.

* Autre exemple : la loi Hadopi est jugée par beaucoup de jeunes, mais pas seulement des jeunes, **liberticide.** Cette loi protège, pourtant, la production artistique et assure la subsistance des artistes créateurs. Elle est bafouée, cette

loi, au nom de la liberté d'acquiescer tout ce qui plaît à l'oreille et aux yeux, au détriment de ceux qui vivent de leur art. *Le piratage* de la musique, des films sur Internet manifeste une conscience altruiste peu développée.

* Dernier exemple : En 2006, celui des caricatures d'un danois, transformant Mahomet en terroriste, une bombe sur la tête. L'effet papillon a joué à fond avec déferlement de foules musulmanes criant leur haine de l'Occident impérialiste et arrogant. J'arrête ici l'allusion. On peut débattre de ce cas.

Notre liberté d'expression, qui est un bien précieux, souffre-t-elle des limites ? Et lesquelles ?

On n'est pas libre tout seul dans sa bulle : l'autre existe aussi, comme nous, en tant qu'être humain avec sa propre vision du monde. Il tient à sa dignité et il attend de l'autre écoute, respect, voire admiration.

La liberté est aussi un chemin intérieur, une conquête. Dans le film récent sur les derniers mois de la vie des moines de TIBHIRINE, on respire une bouffée d'air pur quand on entend Lonsdale, frère Luc, le vieux médecin, dire. « Je suis un homme libre ». Et il l'est. « Aime et fais ce que tu veux » disait Augustin, l'africain, au Vème siècle de notre ère. Il mit du temps, des années, lui, le brillant lettré romain si ambitieux, à pouvoir oser dire et écrire cette phrase qu'il tirait de l'Évangile.

Qui, actuellement, forme et soutient les consciences ? La famille, et l'école de la République, quel autre tiers éducatif ? Les médias, les associations, l'opinion publique ... Qu'en pensez vous ?

Puisque je parle dans le cadre de « l'association « 1905 et Plus » », je confesse et j'avoue mon appartenance au catholicisme. Cela ne m'empêche nullement de me dire laïque aussi au sens civique, (et à noter au passage que je suis aussi une laïque, au vieux sens religieux, ne faisant pas partie du clergé). Je suis donc amenée à me demander devant vous : qu'en est-il de **la liberté de conscience du point de vue religieux, en 2011, en France ?**

Le politique s'est délié du religieux. On a **la liberté de choisir ses options religieuses**, de se dire croyant, la possibilité de se convertir à une autre religion que celle de ses parents, de se dire athée, agnostique dans l'intime de sa conscience mais aussi sur la place publique.

Le religieux, en France, a été délié du politique par le politique lui-même, sans ménagement : très bien, aussi. **L'Église est enfin libre**. Et, par extension, le religieux pluriel en France, l'islam, par exemple, qui cherche une visibilité et d'autres religions venues d'Extrême-Orient.

Le religieux, dans le droit et dans les faits, est libre d'accéder à l'espace public, à condition qu'il ne trouble pas l'ordre public et qu'il accepte la Loi commune,

celle par exemple de ne pas vouloir trop se singulariser en portant des signes religieux ostensibles, comme le voile ou la burka.

Les musulmans sont prêts à accepter les règles républicaines laïques à condition que l'on prenne le temps de les leur expliquer. La Sorbonne, se drapant dans ses traditions laïques, a refusé de former sous cet angle les imans. Ironie de l'Histoire c'est la Catho de Paris qui a accepté de le faire depuis quelques années !

En droit, donc, les religions sont libres de s'exprimer.

Pour autant, les croyants dans notre pays se sentent-ils entièrement **libres d'exercer leur liberté de conscience religieuse** ?

Dans la vie pas toujours. Ils auraient des choses à dire qu'ils n'osent pas toujours exprimer. Ils se censurent ! Il y a, en effet, un contexte culturel qui ne favorise pas **l'échange libre**, dans les médias ou ailleurs. S'impose une doxa philosophique ou journalistique sûre de détenir le sens de l'Histoire, du progrès, via la soi-disant inéluctable sécularisation de la société. L'avenir est connu. Le « croyant » idéal semble être un croyant qui cesse de croire pour se rallier à la modernité libératrice. « Toujours moins de pratiquants » disent les sacro-saints sondages... Ouf : on est sur la bonne voie ! Encore quelques années et tout ira mieux dans le meilleur des mondes.

Un échange fraternel, entre deux humanismes aux appartenances différentes, religieux et séculier, reste à construire, si on le veut, sans a priori. Ce serait le vrai remède, c'est évident, pour lutter contre les fondamentalismes, les intégrismes, et communautarismes, de tout poil.

Il faut avouer que **l'École publique** ne donne pas les repères pour jeter les jalons d'un tel échange citoyen. La République n'a plus de récit à transmettre. « Du passé faisons table rase ». Finis, Clovis, Charlemagne, Saint Louis rendant la justice sous son chêne à Vincennes, le méchant Louis XI et... Jeanne d'Arc que les politiques français ont, ces imbéciles, abandonnée à Le Pen. Restent heureusement le film de Dreyer et celui de Bresson avec Florence Delay... Qu'une fille du peuple ait pu devenir chef d'armée, tenir tête aux clercs, quel professeur en parle encore à l'École ? Qui alors peut admirer cette réponse à ses bourreaux qui lui tendaient constamment des pièges, elle, la sorcière. « Es-tu en état de grâce ? ». « Si j'y suis que Dieu m'y garde, si je n'y suis pas que Dieu m'y mette » Elle ne dit pas que l'Église m'y mette...

L'Église a toujours distingué le « **for intérieur** », la conscience qui relève de Dieu seul et « **le for extérieur** » qui relève de ce que l'on appelle nous, l'ordre public, que l'on devait respecter car il y avait une seule Église, une seule vérité de foi, et un seul Roi. C'était le principe de *catholicité* comme maintenant c'est le principe de *laïcité* qui est garant du « vivre ensemble ». **La liberté** jadis était **intérieure**, elle est pour nous, devenue **publique**. Les deux sont vitales pour poursuivre notre aventure humaine dans les conditions les plus appropriées.

Les instituteurs devenus professeurs des écoles alimentent un imaginaire festif, avec ce cher Père Noël, pourvoyeur d'innombrables cadeaux pour enfants sages, la galette pour fêter on ne sait quels rois, les œufs de Pâques, qu'est-ce que Pâques ?. Ce n'est pas dans le programme ! Une enseignante m'avouait l'autre jour que jamais elle n'a eu l'occasion de parler de Jésus. Pareil pour Moïse ou Mahomet. Parlons alors d'intégration après ces lacunes abyssales.

Le respect du fait religieux, si complexe, son introduction dans l'espace scolaire est à promouvoir. Cela n'a rien à voir avec la transmission d'une foi. Apprenons, c'est urgent, à distinguer les plans. Il s'agit de compétence historique : les historiens initiateurs ne manquent pas.

Bref, la République n'est pas au clair avec son long passé qui l'enracine, pourtant, dans la terre européenne et pas ailleurs. Par conséquent, elle ne sait pas, ou ne veut pas, transmettre l'essentiel des faits religieux, en parler à leur juste place et valeur. Par là, elle blesse profondément les croyants, et leur **liberté d'affirmer le meilleur d'eux mêmes**.

Donc, en 2011, reste pour notre République qui se veut toujours **UNE ET INDIVISIBLE**, à concilier :

les Consciences, les Convictions et l'IDÉAL RÉPUBLICAIN

Lourde charge pour la République : elle a, en effet, 65 millions de consciences à assumer, consciences adultes et en devenir.

C'est L'UNITÉ à maintenir dans la DIVERSITÉ, une configuration toute nouvelle pour la République qui, par L'École, et sa tradition jacobine, a imposé, à tous, jadis, la langue française, seul véhicule de l'universel, pensait-elle, contre les particularismes régionaux de toutes sortes.

L'universel et le particulier peuvent pourtant fort bien se concilier comme l'a montré l'historienne Mona Ozouf, la bretonne, dans son livre biographique « Composition française ». La République ne réussira pas seule, à venir à bout de **cette oeuvre de conciliation fraternelle**. C'est l'affaire de toutes les composantes vives de la société qui en désirent évidemment le Bien commun.

Belle tâche politique à accomplir qui fait se concilier **le vivre ensemble dans sa diversité et la liberté unique de chaque conscience**.

La triple devise de La République, qui synthétise tout son idéal, reste son fondement le plus solide en ses temps de grands bouleversements et de crise.

En particulier, **la LIBERTÉ** fait toujours rêver. Elle est l'énergie qui nous fait agir. Elle est tout à la fois politique, sociale et personnelle. Elle se forge dans l'intime de chaque conscience. On ne peut la déraciner. Elle est la marque de l'Homme. Elle est inconcevable, sans l'**ÉGALITÉ** et la **FRATERNITÉ**.

Suzanne Le Borgne